

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

NOS BIENFAITEURS

Madame H. Montplaisir, sénateur, des Trois-Rivières.

NOS ZÉLATRICES

Dame Ernest Mineau, de Louiseville.

Dame Joseph Lafleur, de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Née au Cap de la Madeleine, elle a toujours eu, pour sa bonne Mère, un culte spécial. Il y a douze ans, à la suite d'une faveur obtenue, elle s'était faite zélatrice de nos annales. Quelque temps après, elle tomba malade pour ne plus se rétablir parfaitement. Elle endura ses souffrances jusqu'au bout avec une patience admirable, puisant sa force, dans la récitation de son Rosaire, surtout dans les derniers jours. Son dernier soupir fut un acte de confiance en N.-D. du Cap.

NOS ABONNÉS

Baie du Febvre : Mde Benjamin Beliveau.—*Batiscan* : M. Bazélique Déry.—*Berthier* : Alma et Joseph Sylvestre.—*Bying Inlet* : M. Horace Bertrand.—*Central Falls* : M. Napoléon Beauvais.—*Etats-Unis* : M. Alphonse Lafrance.—*Grand Falls, N.B.* : M. Bruno Poitras.—*Gravelbourg* : M. Arthur Amyot.—*Joliette* : Monsieur le Chanoine Sylvestre.—*L'Anse à la Barbe* : M. Joseph Ludger Morin.—*La Tuque* : M. François Boucher.—*L'Épiphanie* : Mde Adélarde Limoges.—*Manchester* : Mlle Zoela Couture.—*Mandeville* : M. Gingras.—*Normandin* : Narcisse Trottier.—*North Dakota* : M. Jos. Ulric Morin.—*Québec* : M. Joseph Drolet.—M. François Grenon.—Mde Vve Cyrille Delisle.—*Richmond, Vt.* : M. Pierre Brunelle.—*Ste-Anne-de-la-Pérade* : M. Adolphe Leduc.—*St Adelphe* : Dame Philippe Bordeleau.—*St-Cyrille* : M. Pierre Guimond.—*Ste-Elisabeth de Warwick* : Dame Nazaire Auclair.—*St Ignace de Loyola* : Mde Thomas Lamonde.—*St Jean Baptiste de Rouville* : Mde Léopold Desnoyers.—*St Jérôme* : Mde Antoine Belanger.—M. Antoine Bélanger.—*St Joachim* : M. Téléphore Renaud ; Mde Désiré Lessard ; M. Benoni Guérin.—*St-Lin* : Dme Joseph Lachapelle.—*St Michel de Bellechasse* : M. Louis Breton.—*Ste-Monique* : Mlle Hortense Vigneault.—*Ste Ursule* : M. Jos. Alfred Branchaud.—*St-Basile* : Mlle M. T. Dérome.—*Trois-Rivières* : Dame Charles Bourgeois, avocat.

La Sème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.